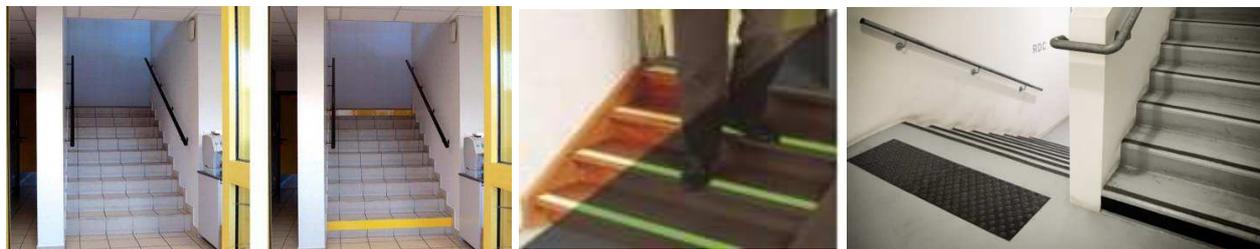


**Les dalles podotactiles** : Une bande ou des clous permettent de signaler un obstacle aux personnes présentant une déficience visuelle. Elles sont facilement identifiables au pied ou par la résonance de la canne sur le matériau contrastant avec celle du sol. Ils permettent ainsi de mettre en conformité les escaliers d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) selon la loi sur le handicap et les nez de marches antidérapants maximisent la sécurité et limitent les risques de chute. Ils sont réalisés dans les établissements recevant du public, l'école Victor Duruy et l'école Joliot Curie.



Avant

Après

### ***Les Commissions de Sécurité***

La commission de sécurité est une instance qui possède des compétences particulières en matière de sécurité et dont le rôle est de fournir une aide technique à l'administration.

Cette commission est organisée de la façon suivante :

- Au niveau central : Elle est composée de représentants de différents ministères et de personnes compétentes dans divers domaines. Elle donne son avis sur toutes les questions relatives à la protection contre l'incendie et les risques de panique dans les ERP. Elle est consultée sur les projets de modification du règlement de sécurité.

- Au niveau départemental : Elle examine les plans et effectue des visites à l'ouverture des établissements, puis de manière régulière et éventuellement inopinée, ainsi qu'après des travaux importants, afin de rendre un avis favorable ou défavorable à l'ouverture du site. L'autorisation d'ouvrir un site est donnée par le Maire par arrêté municipal. La décision de fermer un établissement peut être prise par le Maire par arrêté municipal, ou éventuellement par le Préfet par arrêté préfectoral dans le cas où le Maire refuse la fermeture malgré une mise en demeure. En cas de manquement à des points de sécurité qui ne peuvent être corrigés, la commission peut proposer des mesures de sécurité complémentaires pour compenser la situation (par exemple : augmenter les issues de secours, la mise en place de détecteurs d'incendie...).

*Les établissements de la ville d'Iwuy, qui reçoivent du public, ont reçu un avis favorable dans le cadre des Commissions de Sécurité.*

### ***La Sortie des Ecoles - La Sécurité - TOUS RESPONSABLES !!!***

*Les enfants sont particulièrement vulnérables.*

Chaque année en France, une centaine d'enfants piétons, âgés de moins de 14 ans, sont tués dans un accident de la route.

En raison de sa petite taille, votre enfant peut se trouver dissimulé derrière des véhicules en stationnement. N'oubliez pas que votre enfant ne dispose pas du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement, que vous adulte.

**Vous parents, montrez l'exemple à vos enfants, empruntez les passages protégés :**

- Avec vos enfants, traversez lorsque le feu est vert pour les piétons.
- Avec vos enfants, vérifiez que les véhicules sont arrêtés avant de traverser.
- Ne laissez pas vos enfants courir pour traverser la route.

Habillez vos enfants de vêtements clairs ou de couleurs vives. Equipez-les d'un sac à dos ou d'un cartable muni de tissu réfléchissant.

**Faites toujours descendre votre enfant de la voiture du côté trottoir. N'oubliez pas !!!**